

TELEINSCRIPTION- Rentrée 2024

Comment inscrire

Mon enfant au Lycée ?

Les familles peuvent se référer à la vidéo de présentation disponible sur l'URL suivante : <https://tube-numerique-educatif.apps.education.fr/w/p/k8EtehodykeGJebHi9k6pX?playlistPosition=7&resume=true>

Mes choix d'options pour mon enfant :

1 Je me connecte au portail Scolarité Services avec mes identifiants EDUCONNECT ou FRANCE CONNECT : teleservices.education.gouv.fr.

Sur la page d'accueil, je clique sur « inscrire » et j'accède au service.

Je prends connaissance des informations concernant la formation et le lycée dans lequel mon enfant est affecté avant de commencer l'inscription dans cet établissement.

2 Je choisis les options souhaitées parmi celles proposées par l'établissement.

Mes informations

3 Je vérifie mes informations ainsi que celles de mon enfant (identité, coordonnées, type d'hébergement au lycée...), je contacte l'établissement pour d'éventuelles modifications.

4 J'accède ensuite à la fenêtre d'Etude automatique du droit à la bourse. En acceptant cette étude, je n'aurai pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

5 Je consulte le récapitulatif et je valide l'inscription de mon enfant dans son futur établissement.

6 Je transmets la liste des pièces ci-dessous (pièces 1 à 10) celles-ci seront à déposer en ligne ou à nous retourner au plus tard le **10/07/2023** par envoi sur le mail de la vie scolaire : viescolaire.lycvincendo@ac-reunion.fr (Attention : l'envoi de toutes ces pièces par mail peut s'avérer lourd et mettre en échec votre envoi. Merci de le contrôler et de passer par un lien de téléchargement si nécessaire).

7 Une fois l'inscription validée, l'autre parent reçoit un courriel lui indiquant que la procédure a été effectuée. Il peut alors à son tour se connecter et mettre à jour ses informations si nécessaire.

Liste des pièces à scanner et/ou à compléter

pour la télé-inscription à déposer en ligne ou à envoyer par mail à l'adresse suivante : viescolaire.lycvincendo@ac-reunion.fr

(Veuillez indiquer vos noms et prénoms au bas de chaque document pour signature)

- 1 - La pièce d'identité de l'élève ;
- 2 - Le livret de famille ;
- 3 - Un justificatif d'adresse récent (facture d'électricité, d'eau...);
- 4 - Les pages vaccinations du carnet de santé (L'élève doit être à jour des vaccinations obligatoires) ou à défaut un certificat listant les vaccins à jour ;
- 5 - La notification d'acceptation d'aménagements d'épreuves pour ceux qui avaient fait une demande pour le Diplôme National du Brevet ;
- 6 - Dans le cas de divorce, séparation..., ou dans le cas où le responsable légal n'est ni le père ni la mère : le justificatif du droit de garde si l'enfant est mineur ;
- 7 - Pour les boursiers ou futurs boursiers et/ou les demi-pensionnaires : un relevé d'identité bancaire ou postal au format A4, au nom de la personne qui fait la demande (le nom sur le RIB doit absolument correspondre au nom du responsable sur la base élève) ;
- 8 - Fiche de demi-pension à compléter
- 9 - Fiche infirmerie à compléter
- 10 - Fiche de renseignements dûment complétée.

Une photo d'identité sera à ramener à la rentrée.